CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E189736** **VALABLE JUSQU'AU** **04/06/2027**

ÉDITÉ LE 24/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2020

Forme juridique : SARL

Capital : 21 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE
Siret : 884 855 313 00018
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 7190003
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 131162671 B 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 131162671 B 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : OCCITANIE HABITAT

5 RUE DES VIEILLES VIGNES
31410 CAPENS

Téléphone : 05 61 98 11 53 **Fax :** 07 68 88 83 86
Portable : 07 68 88 83 86
Responsabilité légale :
OUKHALED SYLVAIN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : occitanie-habitat@hotmail.com

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 739 658 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	5	05/06/2025
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage	3	16/09/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/04/2026 14:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E189736** **VALABLE JUSQU'AU** **04/06/2027**

ÉDITÉ LE **24/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2020
Forme juridique : SARL

Capital : 21 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE

Siret : **884 855 313 00018**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 7190003
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 131162671 B 001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 131162671 B 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **OCCITANIE HABITAT**

5 RUE DES VIEILLES VIGNES
31410 CAPENS

Téléphone : 05 61 98 11 53 **Fax :** 07 68 88 83 86
Portable : 07 68 88 83 86

Site Internet :
E-mail : occitanie-habitat@hotmail.com

Responsabilité légale :
OUKHALED SYLVAIN GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	05/06/2025
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	16/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	05/06/2025
o Isolation des combles perdus	16/09/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.